

À vélo,  
leur sécurité  
n'est pas  
accessoire.



## CASQUE ET ACCESSOIRE FLUO

### LES INDISPENSABLES DE LA RENTRÉE

Les vacances scolaires toucheront bientôt à leur fin. Cette semaine, de nombreux parents arpenteront les rayons des magasins pour effectuer les derniers achats avant la rentrée de lundi prochain. A côté des fournitures habituelles, l'AWSR rappelle de penser aux accessoires de sécurité routière, notamment pour les enfants qui se rendront à l'école à vélo, une pratique de plus en plus courante.

Via une nouvelle campagne de sensibilisation diffusée sur les réseaux sociaux et à l'entrée de grands magasins, l'AWSR encouragera les parents à inclure 2 éléments indispensables dans leur liste de courses : un casque et une chasuble fluo.

**Plus de 160 enfants et ados victimes d'un accident de vélo chaque année**

En Wallonie, environ 40 enfants âgés de 6 à 11 ans et plus de 120 adolescents de 12 à 17 ans sont victimes (tués ou blessés) d'un accident de vélo chaque année.<sup>1</sup> La grande majorité de ces accidents (plus de 80 %) se produisent en agglomération.

Bien que ces chiffres soient relativement stables ces dernières années, ils pourraient augmenter à mesure que l'utilisation du vélo pour les trajets quotidiens, notamment vers l'école, se développe. Il est donc crucial de rappeler dès aujourd'hui les bons comportements à adopter pour rouler en toute sécurité. Bien s'équiper fait partie des indispensables.

---

<sup>1</sup> Moyenne 2019-2023

## Tous casqués pour la rentrée

Selon une récente enquête de l’AWSR,<sup>2</sup> en Wallonie, **environ 1 cycliste sur 2 (48%) ne porte pas systématiquement un casque**. Parmi eux, près de 4 sur 10 (38%) estiment que cet accessoire est inutile. Le casque se révèle pourtant particulièrement efficace en cas de chute sur la tête, **réduisant de 65% le risque de blessures graves**. L’AWSR recommande donc à tous les cyclistes de le porter systématiquement.

Le casque est d’autant plus essentiel pour les enfants, leur vulnérabilité et leur manque d’expérience pouvant en effet entraîner des comportements imprévisibles et plus risqués. Le porter dès le plus jeune âge permet également d’instaurer cette habitude de sécurité à long terme.

En Wallonie, plus de 8 personnes sur 10 soutiennent une obligation du port du casque pour les enfants de moins de 12 ans, et plus de 7 sur 10 sont favorables à une obligation pour tous les cyclistes.

## La chasuble fluo, même en journée

En raison de leur petite taille, **les enfants sont moins visibles que les adultes dans la circulation**. Pour augmenter leur sécurité, s’assurer qu’ils soient vus par les autres usagers est donc particulièrement important.

Les vêtements et accessoires fluo munis de bandes réfléchissantes tels que les chasubles ou housses pour sac à dos sont particulièrement efficaces pour y parvenir. Pendant la journée, le tissu fluorescent réfléchit en effet la lumière naturelle, ce qui rend le vêtement extrêmement visible. La nuit, les bandes réfléchissantes reflètent la lumière des phares, des lampadaires ou de toute autre source lumineuse, améliorant ainsi la visibilité dans l’obscurité. En cas de faible luminosité, ce type d’équipement permet aux cyclistes ou piétons d’être visibles à 150 mètres dans les phares d’une voiture, **soit une distance 7 fois plus élevée qu’avec des vêtements sombres**.

Outre cet accessoire indispensable, il est également important de prendre en compte l’aspect visibilité lors de l’achat des fournitures scolaires et vêtements. Opter pour un manteau, un casque et un cartable ou sac à dos de couleurs claires ou vives et munis de bandes réfléchissantes permettront d’améliorer considérablement la visibilité.

## Un cartable adapté à l’enfant et au vélo

Pour les déplacements à vélo, le choix du cartable est également important. Un sac trop grand ou trop lourd risque en effet de déséquilibrer l’enfant, il faut donc veiller à prendre un modèle adapté

---

<sup>2</sup> 1.000 Wallons interrogés

à sa taille. Il peut le porter sur le dos ou éventuellement le fixer au porte-bagage. Dans tous les cas, il est utile de l'aider à le préparer en emportant uniquement les éléments nécessaires.

S'il le porte sur le dos, une sangle de poitrine permettra de le garder bien en place et d'éviter qu'il ne bouge et n'entrave ses mouvements. Les bretelles doivent également être bien ajustées afin que le sac soit porté haut et près du corps de façon à éviter les balancements.

## Nouvelle campagne de sensibilisation

« **A vélo, leur sécurité n'est pas accessoire** », c'est le message de la nouvelle campagne de sensibilisation que l'AWSR active dès aujourd'hui. Diffusée sur les réseaux sociaux et à l'entrée des supermarchés Carrefour, elle rappellera aux parents l'importance d'équiper leur enfant d'un casque et d'une chasuble ou d'un autre élément fluo et réfléchissant pour se rendre à l'école à vélo. Sur les réseaux sociaux, la campagne s'adressera également aux adolescents pour les inciter eux aussi à porter ces accessoires indispensables pour se déplacer en toute sécurité.

Rouler à vélo dans la circulation peut être intimidant pour un enfant, surtout à la rentrée scolaire où le trafic est particulièrement dense. Via son site internet et ses réseaux sociaux, l'AWSR diffusera également des conseils pour se préparer à une reprise du chemin de l'école à vélo en toute sérénité et sécurité.

### 5 conseils pour une rentrée à vélo en sécurité

#### 1. S'entraîner

Que votre enfant aille pour la première fois à l'école à vélo cette année ou pas, seul ou accompagné, il est toujours bon de revoir les bases du trajet et de se remémorer les bons comportements avant de (re)circuler dans le trafic dense des jours de reprises. Cette préparation prend du temps, c'est donc maintenant qu'il faut définir avec lui l'itinéraire qu'il empruntera, le parcourir plusieurs fois pour l'aider à identifier les endroits plus risqués (sorties de garage, traversées dangereuses...) et lui apprendre les bons comportements pour les éviter. Au début, roulez à côté de votre enfant à sa gauche. Une fois qu'il est à l'aise à vélo, vous pouvez rouler derrière lui. N'hésitez pas à lui faire faire le trajet avec son cartable afin qu'il puisse s'habituer à le porter sur son vélo.

#### 2. Opter pour l'itinéraire le plus sûr, pas forcément le plus court.

Faire un petit détour est parfois utile pour augmenter la sécurité du trajet. Plusieurs éléments peuvent être privilégiés : un chemin avec des trottoirs ou des accotements larges et praticables (jusqu'à l'âge de 10 ans, l'enfant peut encore rouler sur le trottoir), la présence de pistes cyclables praticables pendant une grande partie du trajet, et de feux lumineux pour définir les endroits où traverser de manière sûre en descendant de son vélo pour utiliser le passage pour piétons.

#### 3. Visible et prévisible

Veillez à ce que votre enfant porte un casque, que son vélo soit en bon état et qu'il soit le plus visible possible. Apprenez-lui aussi à être prévisible en communiquant avec les autres usagers : tendre le bras lorsqu'il va changer de direction, chercher le regard des automobilistes afin de vérifier s'ils l'ont bien vu et s'ils vont le laisser passer, etc.

#### **4. Prendre son autonomie progressivement**

On conseille généralement d'attendre 10, voire 12 ans, pour laisser un enfant se déplacer seul à vélo dans la circulation. Même s'il ira seul à l'école à vélo cette année, n'hésitez pas à l'accompagner le premier jour. Pendant les heures de pointe du matin, le trafic peut être très différent et parfois stressant.

#### **5. Prudence générale aux abords des écoles**

Pour assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, les usagers motorisés ont un rôle important à jouer. Au volant, modérer sa vitesse, éviter les sources de distraction et ne jamais stationner à des endroits non-réglementaires font partie des comportements essentiels qui peuvent largement contribuer à la sécurité des cyclistes, petits ou grands, et plus globalement de tous les usagers de la route.

[Découvrir la campagne](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

#### **Contact Presse**

Virginie PIROTTE

0488/662.902

[virginie.pirotte@awsr.be](mailto:virginie.pirotte@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)